

Réflexions

POURQUOI des boutiques de sciences ? Le mouvement lancé depuis un an a pour but de jeter une passerelle entre l'université et le public, mais le bilan présenté reste encore très limité. Comment détecter la demande sociale, quel service offrir, et à quel public ? La « soif de savoir » participe-t-elle du mythe ou de la « pressante » nécessité ? L'analyse de Jean-Paul Roux-Fouillet renvoie d'abord à la physionomie propre et à l'originalité de l'ATES 93; elle renvoie aussi aux finalités et aux orientations d'un mouvement qui reste encore à définir.

BBF. L'ATES 93, ou Atelier Travail Environnement Santé, semble être une boutique de sciences très spécifique; le nom lui-même renvoie à un engagement beaucoup plus marqué que le terme de « boutique » de sciences, connoté très différemment.

Jean-Paul Roux-Fouillet. L'ATES est une boutique de sciences à part entière mais son fonctionnement en fait un organisme sinon entièrement à part, du moins assez original dans le mouvement des boutiques de sciences. L'institution elle-même est toute récente — le coup d'envoi officiel remonte à novembre 1983 — mais elle trouve son origine dans une (des) démarche(s) bien antérieure(s) : nombre d'entre nous militaient dans des collectifs ou groupements divers créés dans les années 70, le collectif « Risque maladies professionnelles » de Jussieu, le CLISACT (Comité de liaison et d'information sur la santé et les conditions de travail). Tout ce mouvement militant s'est redéfini à la suite du changement politique en 1981 : les boutiques de sciences, qui ont été plus ou moins calquées sur les expériences similaires lancées aux Pays-Bas ou en Belgique, en sont l'aboutissement.

Des prestataires de services

Le terme en lui-même posait déjà problème : l'homonymie avec les boutiques de droit ou de santé risquait de renforcer l'intégration à un circuit associatif parallèle dont nous voulions sortir. Cette institutionnalisation n'a pas été sans scissions et déchirements qui expliquent la physionomie de chacune des boutiques mais elles se retrouvent autour d'un objectif

commun, être une structure de médiation entre le milieu scientifique et la population. Nous nous considérons comme des prestataires de services; il n'est pas du tout question de constituer une alternative au milieu scientifique mais de créer une dynamique de va et vient entre la recherche et la population. Ce qui fait la spécificité de l'ATES, c'est que nous entendons être complètement des interfaces. Il ne s'agit pas seulement d'informer, mais aussi de former et de faire participer.

Faire participer est un terme vague qui peut paraître prétentieux : il ne s'agit pas tant de faire avancer la recherche fondamentale grâce aux demandes de la population. Il ne faut pas rêver... Il faut par contre être bien conscient que la recherche, en France, souffre de retards importants dus à un mode de fonctionnement en vase clos : pour prendre un exemple précis, celui des cancers professionnels sur lequel nous avons fait une émission radio, on sait que 4 % des cancers mortels ont une origine professionnelle; or, leur part dans les crédits de recherche sur le cancer — qui en France représentent une dotation considérable — n'est que de 0,5 %. Il faut préciser que la réglementation et la nomenclature statistique favorisent ces distorsions : on dénombre environ 200 cancers professionnels par an contre 2 à 3000 en Allemagne... Face à ce type de problème, l'ATES est en position d'interface; ce sont des CHSCT (comités hygiène-sécurité-conditions de travail) qui s'adressent à nous pour instruire des dossiers précis. L'INSERM, qui est un de nos principaux partenaires, traite ces demandes. Il y a ensuite des retombées à plusieurs niveaux : émissions de sensibilisation à la radio, réponse précise au CHSCT initiateur de la demande, mais, surtout, dépôt d'un projet de recherche à long terme.

Il ne s'agit pas seulement d'aiguiller le demandeur vers la bonne source mais d'accompagner la démarche de manière à déboucher, autant que possible, sur des effets précis. C'est ainsi que nous restons en contact suivi avec le demandeur pour évaluer la pertinence de la réponse donnée par rapport aux besoins concrets. Nous proposons, au même titre, des sessions de formation auprès de lycées et de CHSCT, mais il faut dire que notre casquette extra-universitaire favorise cette démarche.

Jean-Paul Roux-Fouillet

Président de l'ATES 93

DE LA BOUTIQUE À L'ATELIER

ENTRETIEN AVEC LA RÉDACTION

Les facultés des universités

BBF. Mais l'ATES représente une exception dans le mouvement des boutiques de sciences qui est, pour l'essentiel, lié à l'Université.

JPRF. Huit sur onze pour être précis. Les boutiques de sciences ont en effet constitué un point d'ancrage pour de nombreux universitaires qui regrettent souvent le cloisonnement de l'Université. Très souvent on entend les scientifiques déplorer leur retrait par rapport aux maisons de la culture ou centres culturels qui les empêche de briser leur isolement. Personnellement j'estime qu'on mythifie démesurément sur l'interactivité population-maisons de la culture qui sont d'abord des producteurs de spectacles et qui n'ont intégré qu'après coup la composante diffusion-interactivité. Les maisons de la culture, du moins en Seine-Saint-Denis, restent donc très extérieures à l'information scientifique. La diffusion de cette information fait d'ailleurs l'objet d'analyses bien différentes : il y a ceux qui considèrent que ce secteur intéresse d'abord l'industrie, ceux qui considèrent que c'est avant tout un travail de vulgarisation, ceux qui considèrent qu'il faut créer des centres à côté des maisons de la culture...

De toute évidence il reste beaucoup à faire pour persuader les gens que c'est quelque chose en prise avec leur vie quotidienne. Pour en revenir aux universitaires et aux chercheurs, leur intérêt pour les boutiques de sciences a des origines diverses : la motivation traditionnelle — on se donne une bonne conscience — reste fréquente mais cet intérêt est aussi lié à une réflexion sur les conditions de travail et sur l'image sociale de l'enseignement et de la recherche. On assiste actuellement à une remise en cause de ces deux fonctions, si bien que la participation à des activités de ce type constitue à la fois une justification des conditions de travail et une valorisation. D'où leur essor, mais aussi, à mon avis, leurs limites. Lorsqu'on plante une boutique de sciences dans une université, il est des questions qu'on est quasiment amené à ne pas se poser ; ce sont celles de l'impact géographique, du rayonnement, de l'animation et, *a fortiori* de la formation.

C'est une banalité mais il est malgré tout utile de la rappeler ; le processus de fonctionnement uni-

versitaire implique certains postulats qui vont de soi et ne sont jamais reconsidérés : une université parisienne a par définition un rayonnement national ; une université provinciale (Strasbourg ou Marseille) a par définition un rayonnement régional. Les boutiques de sciences qui se glissent dans ce cadre aboutissent à la même logique et ne peuvent pas — avec deux personnes par boutique — avoir une réelle présence au niveau régional. A l'ATES, notre problématique diffère : nous sommes circonscrits, sans imposer de limites draconiennes, à un département et, sur cet espace restreint, nous arrivons à maîtriser des choses dans le domaine information-animation-promotion.

Susciter la demande d'utilisation d'un service est à nos yeux aussi important que l'offre du service, mais je suppose qu'une telle analyse est tout à fait courante dans les milieux des bibliothèques et de la documentation.

BBF. C'est une banalité mais il est malgré tout utile de la rappeler... Et la formation ?

JPRF. C'est un problème très délicat, parce que chaque université dispose de son propre service de formation continue, ce qui peut amener des rivalités avec la boutique de sciences. Actuellement, il n'y a que les trois boutiques extra-universitaires, Metz, Toulouse et l'ATES qui font de la formation. Or c'est une composante fondamentale de notre action ; actuellement nous sommes saisis d'un problème touchant à la réglementation hygiène et sécurité dans les lycées techniques. Je devrais plutôt dire l'absence de réglementation car c'est un élément défaillant dans les lycées techniques qui sont un haut lieu d'accidents professionnels. Nous prévoyons donc d'organiser des sessions de formation dans tous les lycées qui en feront la demande.

De la même manière, nous proposons des formations aux CHSCT avec lesquels nous travaillons : à partir du moment où nous avons analysé la toxicité d'un produit, nous proposons une session de formation au CHSCT qui nous a saisis du dossier. Très fréquemment la proposition est suivie d'effet — les lois Auroux permettent aux CHSCT d'avoir une formation à l'hygiène et à la sécurité rémunérée sur les cotisations patronales. C'est une situation un peu paradoxale car, en l'état ac-

tuel des décrets d'application, cette action de formation est réservée aux seuls syndicats, ce qui engendre les cas de figure les plus divers, de la collaboration la plus étroite aux réactions teintées de méfiance assez classiques du style « *on est capables de tout faire nous-mêmes* » — auquel cas on s'abstient...

La science du social

BBF. Votre interlocuteur privilégié est donc l'INSERM ?

JPRF. Un interlocuteur très privilégié, ce qui n'exclut pas les relations avec les universités, d'autres organismes de recherches, sans parler de recherches simples que nous traitons nous-mêmes. L'INSERM participe donc au financement de l'ATES dans la mesure où celui-ci privilégie le secteur santé publique. Il est aussi bien sûr notre partenaire pour des demandes extrêmement pointues ainsi que pour le développement de programmes de recherche.

Toute cette collaboration s'inscrit naturellement dans la logique de fonctionnement de l'INSERM qui a vu, il y a un an, redéfinir ses missions. Parmi elles figurent explicitement celles de développer la valorisation économique et sociale de la recherche. L'INSERM trouve un relais dans notre action de détection de la demande sociale.

C'est au reste un problème très général, le rapport entre la santé hors du travail et dans le travail ; dans le cas du bruit, qui est un de nos principaux thèmes d'action, on s'aperçoit que les systèmes d'évaluation du bruit hors travail et dans le travail diffèrent, si bien qu'on ne peut additionner l'exposition d'un travailleur aux risques bruits dans et hors travail... Les systèmes d'évaluation du bruit font en conséquence l'objet d'une demande de recherches de la part de l'ATES auprès de l'INSERM — et de fournisseurs d'informations brutes sur le terrain.

BBF. Et vos autres interlocuteurs ?

JPRF. C'est la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) qui contribue aussi à notre financement, de manière moins intéressée que l'INSERM. Les DDASS sont en effet d'énormes boutiques de sciences, largement méconnues. Elles reçoivent un énorme courrier qui est une véritable photographie de l'état social de la population. Pour

R

l'instant, nous travaillons au coup par coup mais il y aura un équilibre à trouver, en associant les mutuelles qui, elles aussi, drainent des flots de questions d'ordre scientifique.

Au bout d'un an de fonctionnement, l'échantillon des demandeurs apparaît bien diversifié : nous n'avons pas, comme nous le craignons, été cantonnés dans le secteur associatif. Nous touchons d'abord des entreprises (43 % des demandes), c'est-à-dire surtout des CHSCT, des médecins du travail ou des infirmières d'entreprises; ensuite, le secteur associatif (29 %), les particuliers (14 %) et les établissements scolaires (11 %). Dans cet ensemble, qui reste très petit, les demandes sont de toutes sortes; le service que nous rendons va de la réponse ponctuelle à une question élémentaire, au dépôt d'un projet de recherche en passant par une recherche documentaire. Bien entendu les problèmes rencontrés sont ceux de tout médiateur : il faut faire tout un travail de remise en forme et d'information sur l'environnement de la question et sa portée précise.

Une question en amène généralement d'autres et c'est ainsi que nous avons défini quelques axes d'action précis; ainsi le bruit (« *Comment apprécier les différences inter-individuelles concernant la gêne provoquée par le bruit ?* »). On a beaucoup travaillé sur cette question des bruits utiles, pour d'ailleurs s'apercevoir que tout était à faire. On sait par exemple que le silence est une nuisance pire que le bruit et on a construit à Pantin des immeubles où sont recréés des bruits naturels (par exemple un jet d'eau) qui permettent de diminuer le bruit de fond de la rue. L'approche classique — réduire la nuisance bruit en donnant des casques aux ouvriers — s'avère déficiente : les ouvriers portent rarement les casques qui sont à la fois gênants et qui créent un isolement difficile à supporter.

Il y a déjà un an que nous travaillons sur le dossier, documentation, émissions radio, dépôt de projets de recherche, études épidémiologiques, etc.; nous avons eu un rôle de catalyseur en associant l'INSERM, la ville de Bobigny, le « Monsieur bruit » de la Seine-St-Denis, la DDE (Direction départementale de l'équipement). C'est le type même de dossier que nous ne pouvons pas, à l'évidence, conduire nous-mêmes.

Quelques questions

Documentation sur le son et le bruit pour un PAE (projet d'action éducative) sur le thème « L'Enfant et le monde sonore » auprès de classes primaires.

Demandeur : établissement scolaire de Seine-et-Marne

Risques liés à la manipulation de talc (fonction respiratoire, peau...). Les différents talcs utilisés (français, italiens) contiennent-ils de l'amiante ?

Demandeur : CHSCT Bourjois

Contre-expertise à un projet de rénovation d'immeuble (isolation thermique pour réaliser des économies d'énergie), auquel

s'oppose l'association des locataires.

Demandeur : association des locataires.

Etude établissant le coût de la scolarisation d'un enfant français à la charge de l'institution.

Demandeur : association Diwan Breizh (écoles bretonnes, auxquelles il est reproché de proposer une scolarité beaucoup plus onéreuse que celle de l'Etat)

Quels sont les effets sur les êtres humains des lignes à haute tension ?

Demandeur : particuliers habitant à proximité de lignes à haute tension.

Animation sans illusions

BBF. Quels sont vos moyens ?

JPRF. Nous avons deux permanents qui disposent d'un micro-centre de documentation et d'un téléphone. Leur travail essentiel est de mettre en contact et d'orienter. Là dessus se greffe l'activité de l'association : des bénévoles qui interviennent plutôt dans les actions de formation et d'animation.

J'insiste beaucoup sur l'importance de l'animation sans toutefois en faire une panacée; l'animation contribue à stimuler la demande sociale qui ne se manifeste guère spontanément, mais on ne peut dire qu'elle attire les foules. L'animation pour nous c'est d'abord le recours au matériel publicitaire classique (affiches, dépliants), mais c'est aussi une émission mensuelle d'une heure le samedi matin sur TSF 93 : nous y avons abordé les cancers professionnels, les accidents domestiques, le bruit. Nous faisons appel aux questions des auditeurs, mais force est de dire qu'ils ne questionnent pas beaucoup... Nous développons des actions plus ponctuelles : à l'occasion du 40^e anniversaire de l'INSERM, nous organisons une douzaine de conférences-débats en Seine-Saint-Denis sur des thèmes bien précis.

Bien entendu nous sommes présents dans les groupes liés de près ou de loin à notre orientation — observatoires de la santé, asso-

ciations de médecins du travail, comités de promotion de la santé — ainsi que dans les différents organismes de promotion de l'information scientifique tels l'ARTINOE (Association post-assises de la recherche pour l'Île-de-France Nord-Est) sans parler de Fondation 93 qui est un centre de culture scientifique et technique (CCST) à Bobigny.

BBF. Nous assistons en ce moment à un essor de la culture scientifique si vous préférez ce terme à celui de vulgarisation. Pouvez-vous préciser votre point de vue ?

JPRF. Très certainement, il se crée beaucoup d'institutions, La Villette, les CCST; il se crée également de nouvelles revues et de nouvelles collections de vulgarisation. Je reste réservé, mais nuancé dans mes réserves. Des musées tels que le Conservatoire national des arts et métiers ou La Villette, c'est l'exposition des merveilles de la science au public, présentant des machines que les enfants adorent faire marcher; en ce sens, c'est un modèle d'interactivité, mais l'impact réel me paraît limité. Je crains que l'animation de La Villette ne ressemble à celle de Beaubourg : une juxtaposition de services, sans doute fréquentés, tels le musée ou la médiathèque, et une animation extérieure dans tous les sens du terme pour la population.

De manière générale je suis assez sceptique sur l'animation scienti-

fique conçue sur le modèle de la vulgarisation : les conférences ont tous les défauts du cours magistral. Quant aux revues de vulgarisation qui prolifèrent actuellement, elles profitent d'un créneau porteur — la science, la technique, la santé; cependant, si on analyse de plus près les rubriques concernant la santé, on s'aperçoit en fait que les informations véhiculées portent sur la diététique et non sur la santé. Des réductions de même nature sont probablement observables sur l'ensemble des champs abordés. L'intérêt pour l'information scientifique est, à mon idée, beaucoup moins grand qu'on veut bien le dire : une revue telle que *Ça m'intéresse*, en dépit de son titre, ne s'intéresse guère au dialogue avec ses lecteurs. La plupart des gens — il ne faut pas se leurrer — n'attendent guère plus qu'un vernis scientifique pré-digéré. Même à notre niveau d'intervention il ne faut pas avoir trop d'illusions : il existe une demande, certains de nos partenaires s'intéressent au processus de recherche, mais il

n'est pas sûr que cette attitude soit très répandue. Cela dit, je ne récuse pas totalement la démarche de vulgarisation — encore que je sois très hostile au terme; il faut expliquer et traduire en clair « les réponses » aux gens qui se posent des questions d'ordre scientifique, mais cette démarche doit s'intégrer dans un mouvement d'aller-retour et déboucher sur une interaction véritable et suivie.

C'est pour cela que je ne cultive pas d'illusion lyrique sur l'impact des boutiques de sciences et des CCST. Ceux-ci privilégient la notion d'animation, mais le projet CCST présuppose une autonomie de l'utilisateur à laquelle je ne crois guère. L'utilisateur à son aise dans un CCST ou la Médiathèque de La Villette sera en fait un scientifique plus ou moins averti. Il existe actuellement un discours mythifiant sur l'autonomie de l'utilisateur à propos de la micro-informatique : tout le monde est autonome, créateur même... En réalité, les gens ne sont pas

autonomes en matière d'information scientifique et technique; ils restent très dépendants de situations concrètes. On peut créer plusieurs musées de La Villette ou de nombreux CCST : ce n'est pas à ces derniers que s'adresseront les résidents d'une zone près de laquelle on implante une décharge contrôlée d'ordures ménagères. La boutique de sciences dont le fonctionnement s'intègre sur la vie quotidienne est déjà intervenue sur ce type de problème. Il y a vraiment une spécificité qui, au reste, est bien comprise des CCST qui font place aux boutiques. Une fois de plus, il convient d'être lucide : le public que nous touchons est plus ou moins déjà concerné par notre activité — CHSCT, municipalités, secteur associatif — ou nous est adressé *via* un intermédiaire. Il se peut — j'espère ! — que cette base sociale s'élargisse mais je n'en suis pas complètement persuadé. Je reste très dubitatif quant à l'évolution de cette action de diffusion scientifique qui se lance actuellement.

R

BBF. Quelles sont vos perspectives ?

JPRF. Dans le court terme, stabiliser le fonctionnement de l'ATES; concrètement cela signifie un assainissement de notre situation financière: pour le moment notre financement est assuré jusqu'à 80 % par l'Etat ou des organismes publics, mais cet appui est provisoire et devra être relayé par des organismes locaux (municipalités, conseil général...) plus directement intéressés par nos activités. L'autre volet c'est l'auto-financement dû à nos actions de formation en liaison avec les CHSCT et

surtout la rémunération de nos activités par les demandeurs. C'est un problème extrêmement complexe qui se pose à l'ensemble des boutiques: lorsque le demandeur est une PME (Petite et moyenne entreprise) qui demande à la boutique de sciences une expertise technique qu'elle aurait pu demander à un laboratoire privé, il n'est pas possible d'éviter le problème et de se raccrocher à l'idéal de la gratuité. Chaque boutique essaie donc de mettre en place des systèmes de financement; en règle générale, on adapte le financement à la personnalité du demandeur (solvable ou non). Cette évaluation au

coup par coup est assez peu satisfaisante. La question fait actuellement l'objet d'un débat dans les boutiques. Peut-être proposera-t-on la signature de contrats de services.

Parallèlement nous souhaitons améliorer notre insertion dans le tissu social en « régularisant nos relations » avec la DDASS et les mutuelles; entrent en jeu des données financières et la définition même de nos activités. Toute la problématique des boutiques de sciences devra, au cours des prochaines années, être approfondie en liaison avec les autres boutiques et tous nos autres partenaires.

RÉFÉRENCES

FÉDÉRATION

John Stewart
2, place Jussieu
75251 PARIS
Tél. (1) 336 25 25
p. 46 21

ATES 93

UER expérimentale
(santé-médecine-biologie humaine)
74, avenue Marcel Cachin
93012 BOBIGNY CEDEX
Tél. (1) 837 78 45

GRENOBLE

Boutique de sciences
Palais de l'Université
2, rue du G^{ral} Marchand
38100 GRENOBLE
Tél. (76) 51 17 04

LILLE

ALLAS/MNE
2, rue Claude Bernard
59000 LILLE
Tél. (20) 52 67 27

LYON

Boutique de sciences
61 bis, cours de la République
69100 VILLEURBANNE
Tél. (7) 803 72 74

MARSEILLE

BS 13
1, rue Sainte
13001 MARSEILLE
Tél. (91) 33 91 18

METZ

Catherine Laboutière
13, rue des Martyrs de la Résistance
57118 MONTIGNY-LES-METZ
Tél. (8) 765 30 82

ORSAY

Annie Touchant
Physique des Solides
Université Paris Sud
91405 ORSAY CEDEX
Tél. (6) 941 69 33

PARIS

Boutique de sciences de Paris Jussieu
2, place Jussieu
75251 PARIS CEDEX 5
Tél. (1) 336 25 25
p. 46 21

RENNES

Boutique de sciences
CCSTI
Maison du champ de Mars
6, cours des Alliés
35000 RENNES
Tél. (99) 31 15 06

STRASBOURG

Boutique de sciences Alsace
Maison de l'Innovation
2, rue Brûlée
67000 STRASBOURG
Tél. (88) 22 32 19

TOULOUSE

Boutique des conditions de travail
RESACT
39, allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE
Tél. (61) 53 28 63